

*Le Ministre*N° **004886**

/MFP/DGFP/DC/IH

28 SEPT 2023

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la lutte contre la fraude aux concours administratifs organisés par le Ministère de la Fonction Publique, au titre de l'année 2023, deux personnes, une candidate et sa complice, ont été prises en flagrant délit de fraude.

En effet, lors de la session de composition du dimanche 27 août 2023, sur le site du Lycée Classique d'Abidjan, une candidate au concours direct d'accès à l'emploi d'Agent de Bureau a volontairement remis sa carte nationale d'identité à une autre personne aux fins de la remplacer lors des épreuves écrites d'admission audit concours. Un contrôle d'identité, rigoureusement mené par les surveillants de la salle de composition, a permis de démasquer l'imposteur.

En raison de la gravité de ce fait, constitutif d'infraction et contraire aux principes qui gouvernent l'organisation des concours administratifs, la candidate et sa complice ont été immédiatement mises à la disposition de la Gendarmerie Nationale, en vue d'être déférées devant le parquet.

C'est le lieu de rappeler aux populations, notamment aux candidats aux concours, que les concours administratifs sont encadrés par des valeurs républicaines et citoyennes, telles que **la transparence, la probité et l'équité.**

Aussi, convient-il d'inviter toutes les parties prenantes dans l'organisation des concours administratifs à se détourner des manœuvres frauduleuses et à dénoncer, le cas échéant, les auteurs ou complices de tels actes.

Fait à Abidjan, le

**Anne Désirée OULOTO**